LE CIRCUIT DES COLS ET DES CHAPELLES

Infos Pratiques	
Distance	31,6 km
Niveau	Difficile
Dénivelé	954 m D+
Départ	EMBRES-ET-CASTELMAURE
Typologie	boucle
Balisage	VTT Noir

Votre itinéraire

Étape 1 - Prendre la D205 vers Villeneuve ; à la sortie du village, tourner à gauche sur le chemin en montée. Suivre le Sentier Cathare. Continuer par une descente technique (zone ravinée). Juste avant la bergerie en ruine, tourner à droite et descendre à la route. Prendre la D205 à droite sur environ 450m et tourner à gauche. 500m après, monter à gauche vers La Recaoufa. Continuer ensuite en descente (! chevaux) ; rejoindre la D611. Traverser Durban. Prendre le Sentier Cathare (portage sur 150m à la sortie de Durban) (! double sens) jusqu'à la D50. Environ 650 m après la ferme de Mandourelle, tourner à droite sur un chemin, le quitter avant la D27 ; monter à gauche sur un talus et longer une vigne. (! Être attentif au cheminement). Longer la colline du Calla, suivre un cheminement entre vignes et garrigue. Par un chemin carrossable, rejoindre l'entrée de Fraïsse et la D205. Aller en face et à la fourche continuer à gauche sur le chemin goudronné jusqu'à la D27. Tourner à droite puis environ 250m après à gauche. Passer devant la chapelle Notre Dame de l'Olive. A environ 1 km possibilité de rejoindre le village de Saint Jean de Barrou. Suivre la petite route jusqu'à Castelmaure (chapelle Saint Félix). Continuer le chemin goudronné en direction de Embres.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-circuit-des-cols-et-des-chapelles/